ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

AVIS AU PUBLIC

REGLEMENTS COMMUNAUX

Objet: **Modification du règlement général de la circulation**

La modification du règlement général de la circulation de la séance du conseil communal du 12 octobre 2026 (point 5.4.) a été dûment approuvée par :

- le ministère de la Mobilité et des Travaux publics en date du 20 octobre 2026
- le ministère des Affaires Intérieures en date du 29 octobre 2026

Le présent avis est affiché du 20 novembre au 23 novembre 2026.

L'entrée en vigueur des modifications aura lieu à partir du 1er décembre 2026.

Pétange, le 19 novembre 2026
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire, Le bourgmestre,